



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE **SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT**

Objectifs de la formation

Le BTS Agricole Systèmes constructifs bois habitat (SCBH) forme en deux ans des techniciens supérieurs dans les domaines de la construction bois appliqués à l'habitat individuel et collectif, aux structures bois et à la charpente-couverture.

Les technicien.nes formé.es interviennent à tous les niveaux du projet de construction. Ils.elles conçoivent, produisent et installent sur les chantiers les produits ou les composants en bois destinés au bâtiment.

Lieu de la formation

NaturaPÔLE
CFA de Fauville
www.naturapole.fr



APPRENTISSAGE

DURÉE 2 ans

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

- Culture générale et expression
- Langue vivante : Anglais
- Mathématiques
- Sciences physiques

Enseignement technique

- Architecture et design
- Calcul des structures et dimensionnement
- Étude et conception de systèmes constructifs bois
- Gestion financière des travaux
- Organisation et planification
- Informatique, CAO & DAO
- Étude des matériaux
- Mise en pratiques et expérimentations



POURSUITES D'ÉTUDES

Licence professionnelle
construction bois.

Classe préparatoire ATS ingénierie
industrielle

Avec un bon dossier et/ou mention à
l'examen, il est possible de continuer
vers un diplôme d'ingénieur.

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Réalisation de structures
à ossature bois

Conducteur.ice de travaux

Directeur.ice de chantier

Ingénieur.e

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis-e en formation, le-la candidat-e
doit :

- Être âgé de moins de 30 ans
- Être titulaire soit d'un Bac S, STI 2D, BT charpente,
Bac pro TCB, TMA, TFBMA (autres Bac se
renseigner)
- L'entrée en formation ne peut être effective
qu'après signature d'un contrat d'apprentissage.
Le recrutement se fait par inscription sur le portail
«Parcoursup» et par un entretien avec l'équipe des
formateurs-trices en charge des enseignements,
au cours d'une commission d'admission organisée
au CFA. L'entretien a pour but d'évaluer les
motivations et le projet professionnel des
candidat-es.

